

Acétate de benzyle

Fiche toxicologique synthétique n° 284 - Edition Février 2024

Pour plus d'information se référer à la fiche toxicologique complète.

Nom	Famille chimique	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro index	Synonymes
Acétate de benzyle	Esters	140-11-4	205-399-7	-	Ethanoate de benzyle ; Ester phénylméthyle de l'acide acétique ; Ester benzylique de l'acide acétique ; alpha-Acétoxytoluène

ACETATE DE BENZYLE

- - Cette substance doit être étiquetée conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 dit "règlement CLP".
- 205-399-7

Propriétés physiques

Nom Substance	N° CAS	Etat Physique	Point de fusion	Point d'ébullition	Pression de vapeur	Point d'éclair
Acétate de benzyle	140-11-4	Liquide	-51 °C	212 à 215 °C	190 Pa à 25 °C	102 °C (coupelle fermée)

À 20 °C et 101,3 kPa, 1 ppm = 6,24 mg/m³.

Méthodes d'évaluation de l'exposition professionnelle

Prélèvement par pompage de l'atmosphère à travers un dispositif combiné contenant un filtre en fibre de quartz suivi par un tube de charbon actif. Désorption à l'aide d'un mélange de disulfure de carbone et d'acétone. Prélèvement aussi possible sur un tube de charbon actif imprégné de 4-tert-butylcatéchol suivi par une désorption par le disulfure de carbone. Dosage par chromatographie en phase gazeuse couplée à un détecteur par ionisation de flamme ou par spectrométrie de masse.

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Des VLEP dans l'air des lieux de travail ont été établies pour l'acétate de benzyle.

Substance	PAYS	VLEP 8h (ppm)	VLEP 8h (mg/m ³)
Benzyl acetate	Etats-Unis (ACGIH - 1995)	10	61

Pathologie - Toxicologie

Toxicocinétique - Métabolisme

Quelles que soient l'espèce, la voie d'exposition et la dose, l'acétate de benzyle est bien absorbé, rapidement hydrolysé et excrété principalement dans l'urine sous forme d'acide hippurique.

Toxicité expérimentale

Toxicité aiguë

À forte dose, l'acétate de benzyle a pour cible le système nerveux central avec ataxie, tremblements et lésions cérébrales. Il est irritant pour la peau, les yeux, les voies respiratoires et le tractus gastro-intestinal.

Toxicité subchronique, chronique

Chez le rat et la souris, l'administration par voie orale entraîne des effets neurologiques, digestifs et respiratoires. Lors d'administration sur deux ans chez la souris, des lésions de la cavité nasale postérieure dose dépendantes sont notées.

Effets génotoxiques

L'acétate de benzyle n'est pas génotoxique dans la plupart des tests pratiqués in vitro et in vivo.

Effets cancérogènes

L'effet cancérogène de l'acétate de benzyle a été testé chez le rat et la souris par voie orale. Les résultats diffèrent selon le mode d'exposition et la dose (positif par gavage, négatif dans la nourriture). Aucun effet promoteur n'a été mis en évidence au niveau du pancréas.

Effets sur la reproduction

Aucune donnée n'est disponible chez l'animal à la date de publication de cette fiche toxicologique (2011).

Toxicité sur l'Homme

Les effets de l'acétate de benzyle chez l'Homme sont très peu documentés. Il s'agit d'une substance irritante pour les yeux et les voies respiratoires.

Recommandations

Au point vue technique

L'intégralité des recommandations techniques figurent dans la fiche complète. On prendra tout particulièrement soin à respecter les points suivants :

- Observer une **hygiène corporelle et vestimentaire** très stricte : lavage soigneux des mains (savon et eau) après manipulation et changement de vêtements de travail. Ces vêtements de travail sont fournis gratuitement, nettoyés et remplacés si besoin par l'entreprise. Ceux-ci sont rangés séparément des vêtements de ville. En aucun cas les salariés ne doivent quitter l'établissement avec leurs vêtements et leurs chaussures de travail.
- **Éviter tout contact** de produit avec la **peau** et les **yeux**. **Éviter l'inhalation** de vapeurs et d'aérosols. Effectuer en **système clos** toute opération industrielle qui s'y prête. Dans tous les cas, prévoir une **aspiration** des vapeurs à leur source d'émission, ainsi qu'une **ventilation** des lieux de travail conformément à la réglementation en vigueur.
- Le choix des équipements de protection individuelle (EPI) dépend des conditions de travail et de l'évaluation des risques professionnels. Les EPI ne doivent pas être source d'**électricité statique** (chaussures antistatiques, vêtements de protection et de travail dissipateurs de charges). Une attention particulière sera apportée lors du **retrait des équipements** afin d'éviter toute contamination involontaire. Ces équipements seront éliminés en tant que déchets dangereux.
- Stocker l'acétate de benzyle dans des locaux **frais, sous ventilation mécanique permanente**, à l'abri de l'humidité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes et de toute autre source d'inflammation (étincelles, flammes nues, rayons solaires...), des produits comburants, des produits oxydants, des bases et des acides forts
- Conserver les déchets et les produits souillés dans des récipients spécialement prévus à cet effet, **clos et étanches**. Les éliminer dans les conditions autorisées par la réglementation en vigueur.

En cas d'urgence

- En cas de déversement accidentel de liquide, récupérer la substance en l'épongeant avec un **matériau absorbant**. Laver à grande eau la surface ayant été souillée.
- Si le déversement est important, **aérer** la zone et **évacuer** le personnel en ne faisant intervenir que des opérateurs **entraînés** et **munis d'un équipement de protection approprié**. Supprimer toute source d'inflammation potentielle.
- Des appareils de protection respiratoire isolants autonomes sont à prévoir **à proximité et à l'extérieur** des locaux pour les interventions d'urgence.
- Prévoir l'installation de **fontaines oculaires**.
- Si ces mesures ne peuvent pas être réalisées sans risque de sur-accident ou si elles ne sont pas suffisantes, contacter les équipes de secours interne ou externe au site.

Conduite médicale à tenir

Des recommandations médicales spécifiques existent concernant certains organes cibles et la femme enceinte ou allaitante (pour plus d'information, voir la fiche toxicologique complète).

Conduites à tenir en cas d'urgence

- **En cas de contact cutané**, retirer les vêtements souillés (avec des gants adaptés) et laver la peau immédiatement et abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes. Si une irritation apparaît ou si la contamination est étendue ou prolongée, consulter un médecin.
- **En cas de projection oculaire**, rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, paupières bien écartées. En cas de port de lentilles de contact, les retirer avant le rinçage. Si une irritation oculaire apparaît, consulter un ophtalmologiste et le cas échéant lui signaler le port de lentilles.
- **En cas d'inhalation massive de vapeurs ou d'aérosols**, appeler rapidement un centre antipoison. Transporter la victime en dehors de la zone polluée en prenant les précautions nécessaires pour les sauveteurs. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation. Si la victime est consciente, la maintenir au maximum au repos. Si nécessaire, retirer les vêtements souillés (avec des gants adaptés) et commencer une décontamination cutanée et oculaire (laver immédiatement et abondamment à grande eau pendant au moins 15 minutes). En cas de symptômes, consulter rapidement un médecin.
- **En cas d'ingestion**, appeler rapidement un centre antipoison. Si la victime est inconsciente, la placer en position latérale de sécurité et mettre en œuvre, s'il y a lieu, des manœuvres de réanimation. Si la victime est consciente, faire rincer la bouche avec de l'eau, ne pas faire boire, pas tenter de provoquer des vomissements. En cas de symptômes, consulter rapidement un médecin.